LE P'TIT DORANAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE
NUMERO 3 – EDITION DU 07/12/2022

SIEGE DE LA REDACTION : 10 RUE DES LILAS – TEL : 03 84 56 10 27 – MAIL : MAIRIE.DORANS@ORANGE.FR
SITE : WWW.MAIRIE-DORANS.COM – APPLICATION INTRAMUROS DISPONIBLE SUR MOBILE ET TABLETTE

DEPART DE MIRSAD : UNE RETRAITE BIEN MERITEE

CONSEIL MUNCIPAL DES JEUNES : LA CONSECRATION

MIRSAD : LE SOURIRE LE PLUS CELEBRE DE DORANS EST PARTI EN RETRAITE

C'est avec une grande émotion que s'est déroulé le 9 décembre, le pot de départ de notre célèbre employé communal Mirsad.

Pour l'occasion le Conseil Municipal a souhaité inviter tous ceux que Mirsad a pu côtoyer de près ou de loin durant toutes ces années, et c'est une cinquantaine de personnes qui ont répondu présents à cette invitation.

Daniel pris la parole :

« Bonsoir à tous,
Vous êtes très nombreux et cela ne surprend personne, car vous êtes là pour Mirsad notre employé communal qui va nous quitter pour une retraite bien méritée.
Mirsad tu es l'homme du jour et avec les élus de Dorans nous souhaitons te mettre à l'honneur. Ton parcours professionnel est riche et exceptionnel.
Je souligne tes qualités humaines et tes nombreuses compétences, tu es la personne de confiance de la commune, celle que l'on consulte et celle qui sait transmettre son savoir et son expérience.
Tu as le sens de la commune, cette façon de toujours trouver une solution pour éviter des dépenses.
Mirsad je te remercie, la commune de Dorans te remercie pour la qualité de ton travail.
Je te souhaite à toi, que je considère comme un ami, une très belle retraite ainsi qu'à ton épouse. Merci Mirsad »

Brigitte puis Patrice l'ont également remercié pour tout le travail accompli pour le fleurissement et le Conseil Municipal des Jeunes.

Amateur de champignons et de nature, Mirsad s'est vu offrir par la Mairie et ses amis, entre autres, un livre sur les arbres, un couteau à champignons et un repas dans un restaurant.

Au nom de la rédaction, nous te souhaitons également Mirsad, une bonne et heureuse retraite !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : L'APOGEE D'UNE ANNEE EXTRAORDINAIRE

Ce 15 novembre 2022 a marqué pour le CMJ le paroxysme d'une année exceptionnelle.

En effet, ce jour-là avait lieu les Lauriers des Collectivités organisés par l'Est Républicain. Cette cérémonie a pour but de récompenser les communes ayant mené à bien des projets dans différents domaines comme l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine… Et nos jeunes conseillers ont eu l'agréable surprise d'apprendre qu'ils étaient nommés dans la catégorie « coup de cœur » des communes de moins de 1000 habitants, pour l'organisation de l'Exposition Lego. Pour rappel, *(ndlr : et il faudrait vraiment habiter dans une grotte pour ne pas être au courant)* cette exposition a permis de récolter des fonds afin d'acheter des peluches, « Ours Pompy », pour les enfants transportés à l'hôpital par les pompiers.

Installés dans la salle de l'Atrium à l'Atria de Belfort, ils ont assisté aux différentes remises de prix, ainsi qu'à l'intervention de l'invité d'honneur, Emma HAZIZA, hydrologue et chroniqueuse sur Radio France.

20h30 arrivant, c'était l'heure du verdict. C'est Stéphane Guyod, Maire de Meroux-Moval et Président de l'Association des Maires de France du Territoire de Belfort qui était chargé de remettre le prix. L'enveloppe se décachète, le silence se fait dans la salle, et l'on entend : « le coup de cœur pour les communes de -1000 habitants est attribué... au Conseil Municipal des Jeunes de Dorans ! ». Sourires et bonheur sur le visage des enfants, ils sont conviés à monter sur scène.

Stéphane GUYOD a remis le trophée à Eliott QUINCEY avant que notre maire Daniel, remercie les jeunes conseillers pour leur implication et leur dévouement pour la réalisation de ce projet. Brigitte a également tenu à remercier les parents, les collectionneurs, les Camoutchots, les pompiers et Martial Decaudin d'avoir œuvré à cette réussite. Enfin Emma HAZIZA, les a félicités comme il se doit pour cette très belle action.

Après plus de 2h30 de show, la cérémonie touchait à sa fin. Et comme le dit le dicton, après l'effort le réconfort, les enfants ont pu profiter d'un buffet bien mérité.

Présents : 12 conseillers
Excusés : Anthony Ropelé (procuration à Daniel Schnoebelen)
Philippe Perret (procuration à Brigitte Parola)
André Lemblé

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

APPROBATION DES DECISIONS PRISES EN CONSEIL MUNCIPAL DU 17/10

- Convention de partenariat avec la commune de Bermont pour les travaux de voirie sur la route partagée aux abords de la Chapelle : **Approuvée à l'unanimité**
- Décision modificative n° 1 : **Approuvée à l'unanimité**

PRESENCE EN DEBUT DE SEANCE DE MR BOYER, INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES ET DECIDEUR AUX CONSEILLERS LOCAUX.

A la demande de Mr Le Maire, le conseil municipal a reçu Mr Boyer pour nous présenter une analyse financière de la commune sur **l'année 2021.**
Vous trouverez ci-dessous le résumé de son intervention :

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne départementale.
A Dorans, il y a une stagnation des produits perçus par la commune (exemple : non location de la Maison du Temps Libre durant l'épisode long du Covid).

Les charges réelles de fonctionnement sont équivalentes à la moyenne départementale dans leur volume.
A Dorans, elles sont en hausse au vu des dépenses obligatoires, comme les charges des écoles (RPI et SIEMPK) qui sont en très forte hausse (énergie, transport, cantine…).
Le poids des charges incompressibles par rapport aux produits réels progresse. La collectivité a des moyens d'action limités. De ce fait notre Capacité d'Autofinancement se réduit.

La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.
Nous devons retrouver un autofinancement raisonné afin de ne pas puiser dans nos réserves.

L'endettement : l'annuité des prêts engagés est effectivement importante, mais les taux des emprunts sont raisonnables et les emprunts ont été bien négociés.
Le dernier emprunt contracté en 2019 arrivera à échéance en 2036.

Les éléments concernant la fiscalité directe locale : Les bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties sont inférieures à la moyenne départementale, régionale et nationale pour des collectivités de même strate démographique. Les produits s'en trouvent donc amenuisés.
La taxe foncière revêt un enjeu majeur pour la collectivité. La commission communale des impôts directs locaux doit jouer son rôle de vérification, les déclarations d'urbanisme doivent être exhaustives.

Le Conseil Municipal remercie Mr L'Inspecteur des Finances Publiques pour ses éclaircissements concernant la situation financière de notre commune. Il reste à notre disposition pour toute autre question et propose d'aider notre commune dans ses démarches.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET 2022

Au vu de l'augmentation des charges pour les 4 communes du RPI (école élémentaire) et du Syndicat des Bâtiments Intercommunaux, il doit être effectué un virement de crédit de 4 200 € sur la ligne « Charges Territoriales ».
Il est également demandé au CM de se prononcer sur le virement de crédit de 835 € sur la ligne FPIC (Fonds National de Péréquation) qui concerne la solidarité entre communes.

Approuvée à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SUITE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Au 1er janvier 2023 Sophie Robert, secrétaire à Dorans, sera affectée dans une autre collectivité. Compte tenu de ses congés annuels elle quitte son poste au 16 décembre.
Laurie Mouhot a été recrutée au 1er décembre sur un contrat d'1 an renouvelable sur 30 heures hebdomadaires.
Pour le bon fonctionnement du secrétariat de mairie et afin de parfaire la formation de la nouvelle secrétaire, il est proposé un accompagnement par une secrétaire en titre, sur une durée hebdomadaire de 5 heures à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée maximale de 2 mois.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Mr Le Maire – 1 voix contre.

TICKETS RESTAURANT

Le ticket restaurant proposé aux employés municipaux était jusqu'à ce jour d'une valeur de 4 €. Pour est au plus proche de la législation, il est proposé de le passer à 8 €.
La part communale est de 4 € et celle du personnel de 4 € également.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Mr Le Maire – 1 voix contre.

ADHESION AU CONTRAT GROUPE 2023-2025 POUR L'ASSURANCE DES FRAIS DE PERSONNEL CONCLU PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Par délibération du 18 mai 2022, le CM de Dorans avait autorisé le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à effectuer une mission de négociation pour un contrat groupe d'assurance. Ce contrat est destiné à couvrir les risques financiers encourus par la commune concernant la protection sociale des agents.

La Compagnie d'assurances GROUPAMA a remporté ce contrat pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. Plusieurs propositions de couverture ont été étudiées
Le Conseil municipal de Dorans s'est prononcé sur les garanties suivantes :

- Agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égale à 28 h hebdomadaires : taux à 9,75 % (de la masse salariale) pour un montant de 11890 € dès 15 jours de maladie pour un remboursement à 100%
- Agents dont le temps de travail est inférieur à 28 h hebdomadaires ou agents non titulaires (IRCANTEC) : 1,25 % (de la masse salariale)

Adoptée à l'unanimité.

ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2021/34 RELATIVE A LA CESSION D'UN TERRAIN PRIVE COMMUNAL SIS RUE DES SOURCES ET NOUVELLE REDACTION DE CE DOCUMENT

La délibération 2021/34 donnait à Mr le Maire la délégation de signature de l'acte administratif de cette cession de terrain. Mais la loi n'autorise pas cette procédure. La délégation doit être donnée à un adjoint. Mme Nelly Wiss, 1ère adjointe signera l'acte de session qui sera effectué gratuitement par Mr Boyer, Inspecteur des Finances Publiques.

Pour rappel, la vente s'élèvera à 2500 € TTC et les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
Adoptée à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES LIES A L'OCCUPATION DU SOL AVEC LE GRAND BELFORT

Le bureau communautaire du Grand Belfort a validé le 26 septembre 2022 les termes de la convention avec les communes (citée ci-dessus).
1 seul changement par rapport à la précédente : les maires sont autorisés à signer les documents d'urbanisme concernant les travaux « sans surface supplémentaire ».

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité que Monsieur le Maire signe cette convention.

TARIF PRESTATIONS POUR TRAVAUX « TELESCOPIQUES » (EN HAUTEUR) 2021 JUSQU'AU 20/11/22

L'EARL FOLLOT de Dorans propose sa tarification concernant des travaux « télescopiques », au prix de 60,00 € HT l'heure.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tarif de 60,00 € HT l'heure.

TARIFS DENEIGEMENT ET TRAVAUX A PARTIR DU 21/11/2022

Au vu de la forte augmentation des charges notamment des approvisionnements de carburant, l'EARL FOLLOT propose une nouvelle grille des tarifs applicables à partir du 21 novembre 2022.

Déneigement des voies communales :
- Déneigement et salage : 245,00 € HT le tour (220,00 € HT précédemment)
- Déneigement seul /salage seul : 205,00 € HT le tour (180,00 € HT)

Travaux :
- Un tracteur : 55,00 € HT l'heure
- Télescopiques : 75,00 € HT l'heure (60,00 € HT)

Proposition adoptée à l'unanimité.

BOIS-FORETS : ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNEE 2023

L'ONF propose l'état d'assiette des coupes sur les parcelles 6/8/10/11 d'une surface de 13,95 ha pour un volume de 485 m3.

L'état d'assiette des coupes 2023 est adopté à l'unanimité et Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document afférent.

ASSISTANCE ONF A L'EXPLOITATION DE BOIS FAÇONNE 2022/2023

Monsieur le Maire présente la proposition de prix établie par EFC BUCHERONNAGE de FONTAINE concernant l'abattage et le façonnage des grumes pour l'exercice 2022/2023.

Les tarifs sont les suivants *(ceux indiqués entre parenthèses sont ceux de l'année dernière)* :

- Abattage et façonnage de bois d'œuvre - 22 m3 : 14,50 € HT le m3 (13,00 €)
- Abattage et façonnage bois d'industrie (BI) - 28 m3 : 15,50 € HT
- Plus-value si besoin pour découpe en 4m du BI - 0,50 m3 : 28,00 € HT l'heure
- Façonnage de bois de chauffage en place 100 stères : 48,00 € HT le stère (34,00 €)
- Bûcheronnage à l'heure si besoin : 45,00 € HT

Montant total : 5 612,00 € HT soit 6 173,20 TTC
Adopté à l'unanimité.

DEBARDAGE DES GRUMES 2022/2023

La SARL SCIERIE PETEY Gilbert de BUC nous a fait part de la tarification concernant le débardage des grumes

Les tarifs sont les suivants *(ceux indiqués entre parenthèses sont ceux de l'année dernière)* :

- Débardage des grumes : 11,00 € HT le m3 (9,50 €)
- Débardage pour le BI de feuillus bois toutes longueurs : 11,00 € HT le m3
- Câblage : 73,00 € HT l'heure (idem)

Adopté à l'unanimité.

BOIS DE CHAUFFAGE : TARIFS 2023

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les tarifs du bois de chauffage pour l'année 2023. Les tarifs sont en augmentation par rapport à 2022, suite à l'inflation et la hausse du prix des carburants répercutés par les bûcherons. *(Les tarifs entre parenthèse, sont ceux de l'année dernière)*

Hêtre/chêne à façonner : 15 € le stère (11,00 €)
Bois (hêtre/chêne) façonné : 60 € le stère (42,00 €)

Rondins / Perches : 10 € le lot (7,00 €)**.**
Tarification votée pour 2023 par le CM (1 voix contre).

MOTION SUR LES FINANCES LOCALES PROPOSEE PAR L'AMF (ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal de Dorans une motion proposée par l'AMF et destinée à exprimer une profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes des communes. Elle fait également mention de la capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent. Les + 5,5% d'inflation vont faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement.
Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux vont compromettre gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement.
Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.
Ces mesures de restrictions financières de nos communes ne se justifient pas : les collectivités ne sont pas en déficit et les soldes qu'elles dégagent contribuent au contraire à limiter le déficit public.
Depuis 2014, la baisse cumulée des dotations a conduit à l'effondrement des investissements

La commune de Dorans soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose des solutions à l'Exécutif. Vous pouvez consulter cette motion en intégralité en mairie.

Approuvée à l'unanimité par le CM.

MOTION DE SOUTIEN AU DIPLOME UNIVERSITAIRE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF – SECRETAIRE DE MAIRIE PROPOSEE PAR L'AMF 90 ET LE CENTRE DE GESTION 90

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une motion destinée à inviter le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté à soutenir financièrement le Diplôme Universitaire Gestionnaire Administratif - Secrétaire de Mairie.
Créée en 2016 à l'initiative des centres de gestion comtois avec le concours de l'Université de Franche-Comté, cette initiative qui contribue à améliorer le recrutement des secrétaires de mairie en milieu rural, n'a pu se tenir en 2022 faute d'un financement suffisant.

Les questions de formation professionnelle ne pouvant être traitées sans une manifestation d'intérêt du Conseil Régional, il y a donc lieu d'enjoindre par la présente délibération au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté de s'expliquer sur sa politique d'autant plus déconcertante qu'il connaît parfaitement les difficultés rencontrées par les communes rurales pour recruter sur ces emplois.

Monsieur le Maire propose donc d'apporter le soutien de la commune aux efforts des CDG du Territoire de Belfort et de Haute-Saône pour obtenir des engagements fermes et définitifs visant à sécuriser le Diplôme Universitaire « Gestion Administrative - Secrétaire de Mairie ».

Le Conseil Municipal approuve cette motion (1 voix contre).

AGENDA

A partir du 1er janvier 2023 : extension des consignes de tri des ordures ménagères.

20 janvier 2023 à 18h00 à la Maison du Temps Libre : vœux du Maire aux Doranais(es).

POINTS SUR LES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION

Informatique Seniors : la formation « informatique » pour les 12 personnes du village est terminée. Tous ont été satisfaits de cette formation proposée par la Mairie. De vifs remerciements à Nicolas, formateur de l'OPABT qui a animé ce groupe.

Prochaine formation pour les séniors (+ 50 ans) :

Lundi 23 janvier 2023 de 14h00 à 16h00 en mairie.

L'OPABT vous propose un temps d'information

Le thème : « Accès aux droits, accès à la santé en ligne ».

Une présentation des sites ci-dessous vous sera faite :

- Mes droits sociaux.gouv.fr
- L'Assurance Maladie
- Améli.fr
- Mon espace santé
- Doctolib

Lundi 30 janvier, le formateur proposera (aux personnes qui ont suivi la 1ère présentation uniquement), un créneau individuel de 30 minutes pour vous aider, à créer ou accéder à votre compte personnel.

Cette formation est gratuite et s'adresse à toutes les personnes du village.

Il vous est demandé de vous inscrire obligatoirement en téléphonant à la mairie.

Tél. 03 84 56 10 27 ou par mail mairie.dorans@orange.fr.

ACTUALITES MUNICIPALES

Rapport d'observations définitives de la Cour Régionale des Comptes sur la gestion du Grand Belfort, exercices 2019 et suivants : les documents sont consultables en mairie

Rapport d'activités 2021 du Grand Belfort : les documents sont consultables en mairie

Ramonage : Pour les possesseurs de cheminées, il est important de rappeler que le ramonage doit être effectué une fois par an au minimum afin d'éviter toute catastrophe.

Secrétaires de mairie : Sophie Robert, secrétaire de notre mairie, partira pour une autre collectivité au 1 er janvier 2023. Laurie Mouhot a été recrutée pour la remplacer. Nous leur consacrerons un article dans la prochaine édition.

11 novembre : La traditionnelle célébration du 11 Novembre a été l'occasion cette année d'honorer le centenaire de l'Association des Anciens Combattants du Territoire de Belfort.
Et pour l'occasion, Gérard Behra, Président de l'association, et les 4 communes avaient décidé de faire les choses en grand. Création d'un pupitre, mise en place d'une sono pour que tout le monde entende correctement, présence d'une Jeep d'époque et installation d'une

tonnelle. Les habitants avaient répondu présents avec pas moins d'une soixantaine de personnes, sans compter les élèves des écoles primaire et maternelle et le Conseil Municipal des Jeunes.

Après 1h de célébration où différents protagonistes ont rendu hommage aux soldats morts pour notre liberté, tout ce petit monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié servi sur place.

DANIEL SCHNOEBELEN

ET TOUTE L'EQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOEL

ET UNE BONNE ANNEE 2023

LE MINI DORANAIS : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – SEANCE DU 26/11/22

Présents : 15 conseillers
Désignation des secrétaires : Tristan Tchoryk-Clavequin et Eliott Quincey.

11 novembre 2022 : cérémonie au Monument aux Morts de Bermont

Le Conseil Municipal des Jeunes a participé à la cérémonie de l'Armistice au cimetière de Bermont.
Le Maire et ses adjoints ont lu le message de l'UFAC.

Nous avons chanté la Marseillaise avec les enfants des écoles, et avons déposé des fleurs en hommage aux morts pour la France.

Les élus des 4 communes ont salué les Anciens Combattants et le Conseil Municipal des Jeunes. Ils nous ont également présenté leurs félicitations pour notre engagement.

16 novembre 2022 : Cérémonie des « Lauriers des Collectivités » organisée par l'Est Républicain à l'Atria de Belfort

Le CMJ a été récompensé pour le travail accompli lors de l'exposition Lego organisée en mai 2022, ainsi que pour l'action des Oursons Pompy envers les Pompiers du Territoire de Belfort.

Nous avons été choisis par la rédaction de l'Est Républicain de Belfort pour être lauréats de la catégorie « Coup de Cœur des communes de -1 000 habitants ». A l'occasion de cet évènement, une vidéo a été tournée chez les pompiers.

Mr Stéphane Guyod, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort (AMF), nous a remis le trophée.

Jean-Yves, collectionneur de Lego qui nous a aidé à la réussite de cette exposition était présent à la cérémonie, ainsi que Mr Tassetti Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Territoire de Belfort.

Présentation de la 1ère action : traçage des terrains de sports

- Terrains de handball, basket : les lignes pourraient être creusées et remplies de ciment coloré. Des filets en fer pourraient être installés sur les paniers de basket et des filets normaux pour les cages de handball

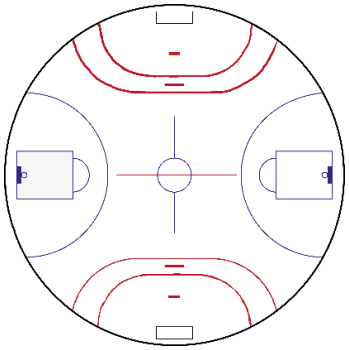

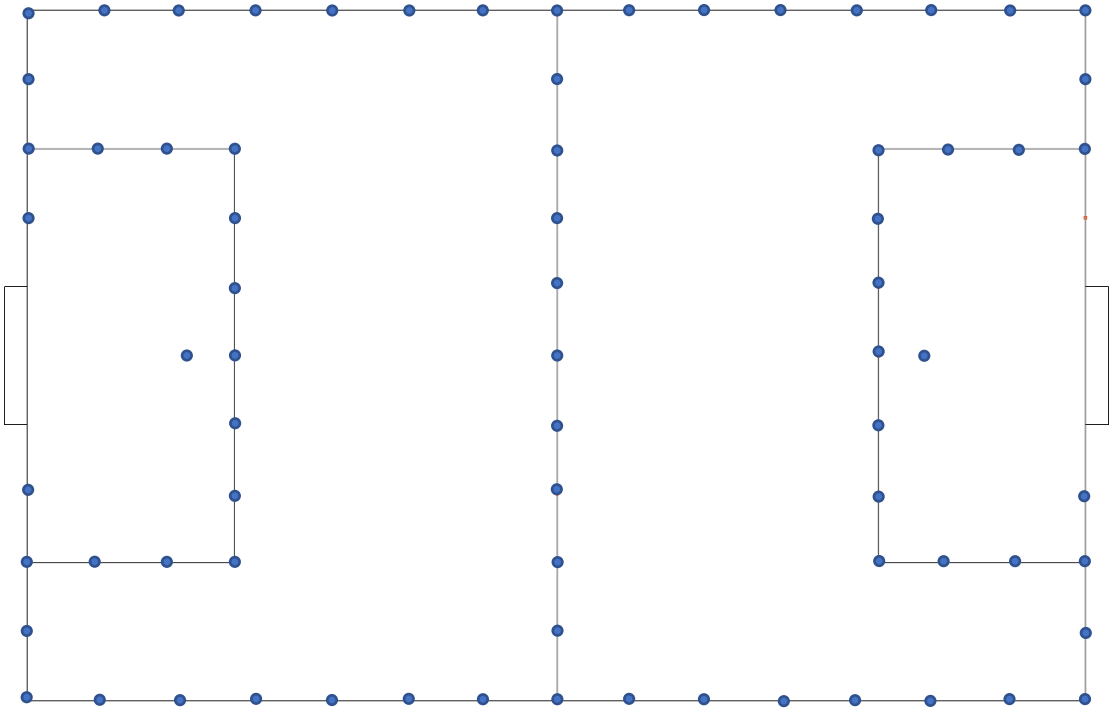

- Terrain de foot : des piquets colorés seraient installés tous les 3 mètres et délimiteraient les lignes. Nous allons demander à l'ASDAM (association de Foot de Danjoutin/Andelnans / Meroux) de nous offrir des filets.

L'investissement final serait d'environ 350 €, mais ce projet doit être soumis au conseil municipal des adultes pour validation au budget.

Présentation de la 2ème action : exposition LEGO – 13 & 14 mai 2023

Chaque conseiller a donné ses idées pour l'organisation de l'exposition et pour les associations à qui nous offrirons nos bénéfices

Nous pourrions mettre en place une vente de pâtisseries, de jouets et de livres d'occasion, organiser une tombola, un concours de galets et de dessins, un chamboule tout, un défi lego pour les visiteurs, un quizz…. et encore d'autres idées.

Nous déciderons prochainement de l'association à laquelle nous destinerons nos bénéfices (Ehpad du Territoire de Belfort, animaux dans les zoos, handisport, enfants hospitalisés, orphelinat, association « 2 400 sourires », sdf/restos du cœur, sportifs, militaires, environnement…)

ARBRE DE LA CREATION DU CMJ

Un arbre nous a été offert par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Territoire de Belfort. Il a été planté en fin de séance du CMJ le 26 novembre en présence des anciens conseillers municipaux jeunes. Une plaque à l'effigie de la création du cmj a été fabriquée. Elle sera placée au pied de cet arbre.

Agenda

Le prochain CMJ aura lieu samedi 7 janvier 2023 à 10 h en mairie.

RECETTE DE GATEAUX APERITIFS

TOMATE CERISE FAÇON POMME D'AMOUR AU PAVOT

Temps de préparation : 10 min
Temps de cuisson : 5 min
Difficulté : facile

Ingrédients :
- 20 tomates cerises
- 30 g de graines de pavot
- 100 g de cassonade

Préparation :
- Rincez les tomates cerises et piquez un bâtonnet en bois dans chaque tomate
- Préparez une grande assiette recouverte de papier sulfurisé et un bol contenant les graines de pavot
- Dans une casserole à fond épais, faites chauffer la cassonade à feu doux, sans y toucher jusqu'à ce qu'un caramel doré se forme.
- Mélangez alors le caramel au fouet pour le liquéfier.
- Plongez chaque tomate dans le caramel puis dans les graines de pavot. Posez-la sur le papier sulfurisé.
- Laissez les sucettes refroidir et figer avant de servir.

RILLETTES DE THON, CRABE & SARDINES

Temps de préparation : 30 min
Temps de réfrigération : 1 à 2h
Difficulté : facile

Ingrédients pour 6 à 8 personnes :
- 2 boîtes de thon au naturel
- 2 boîtes de sardines à l'huile
- 2 boîtes de miettes de crabe
- 450 g de fromage frais salé (type St-Môret)
- 1 échalote
- ½ bouquet de coriandre
- ½ citron confit
- 1 pincée de curry
- 1 pincée de piment d'Espelette
- 1 cuillerée à café de purée de gingembre
- 3 cuillerées à soupe de crème fraîche épaisse
- Sel, poivre du moulin

Préparation :
- Hachez la coriandre. Pelez et ciselez l'échalote.
- Déposez le thon, les sardines et le crabe égouttés chacun dans un saladier.
- Ajoutez un tiers du fromage frais et 1 cuillerée à soupe de crème fraîche dans chaque saladier. Mélangez bien.
- Incorporez le piment d'Espelette et la coriandre aux sardines ; l'échalote et le citron confit au thon ; le curry et la purée de gingembre au crabe.
- Écrasez à la fourchette chaque préparation pour bien mélanger. Rectifiez si besoin l'assaisonnement.
- Placez les rillettes au réfrigérateur pendant 1 à 2 heures. Servez avec des crackers, par exemple.

TUILES DE PARMESAN & ROULES DE SAN DANIEL

Temps de préparation : 20 min
Temps de cuisson : 5 min
Difficulté : facile

Ingrédients pour 6 personnes (12 tuiles) :
- 12 fines tranches de jambon de Parme
- 150 g de parmesan fraîchement râpé
- 1 boîte de fromage frais salé (type St-Morêt ou Philadelphia)
- ½ bouquet de ciboulette
- Poivre du moulin

Préparation :
- Faites chauffer le four à 210 °C (th. 7).
- Sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé, déposez 1 cuillerée à soupe de parmesan râpé tous les 2 cm en l'étalant légèrement en forme de disque.
- Enfournez et faites cuire 5 minutes.
- Décollez les chips de parmesan très rapidement et posez-les au fur et à mesure sur un rouleau à pâtisserie pour leur donner la forme de tuiles.
- Ciselez la ciboulette.
- Tartinez les tranches de jambon avec le fromage frais et poivrez.
- Roulez chaque tranche sur elle-même puis coupez ce petit boudin en deux ou trois tronçons.
- Placez 1 mini-roulé dans 1 tuile de parmesan et parsemez de ciboulette.

ABRICOTS SECS FARCIS AU BLEU

Temps de préparation : 20 min
Temps de cuisson : aucun
Difficulté : facile

Ingrédients pour 6 à 8 personnes :
- Une vingtaine d'abricots secs moelleux
- Une vingtaine de noix entières
- 100 g de bleu de Bresse

Préparation :
- Coupez le bleu de Bresse en fines lamelles.
- Coupez les abricots en deux dans l'épaisseur et glissez 1 ou 2 lamelles de bleu à l'intérieur.
- À l'aide d'une pique en bois. Enfoncez doucement 1 noix puis piquez les abricots farcis. Présentez sur un plat.

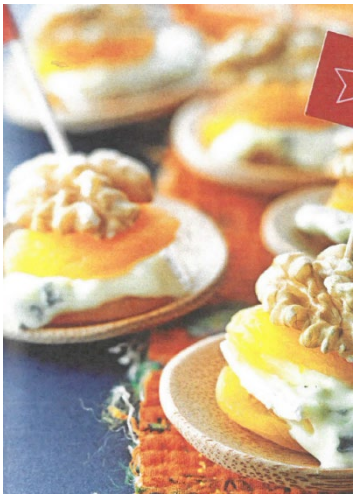

PUZZLE PHRASE

Les lettres de chaque cellule sont sous le puzzle. Essayez de reconstruire le message d'origine en choisissant les lettres pour chaque cellule.

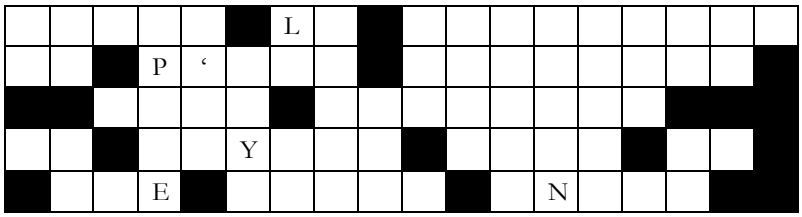

A	A	A	A	A	A	B	C	D	D	D	E	E	E	E	E	E	E
E	E	H	I	I	I	I	J	L	N	N	N	N	N	N	N	N	N
O	O	O	O	O	O	O	O	R	R	S	S	S	T	T	T	T	T
T	T	U	U	U	U	U	U	U	V	X							

Réponse : toute la rédaction du p'tit dorenais vous souhaite un joyeux noël et une bonne année

CALCUL MENTAL

Les valeurs manquantes sont les nombres entiers compris entre 1 et 16. Chaque nombre n'est utilisé qu'une seule fois.

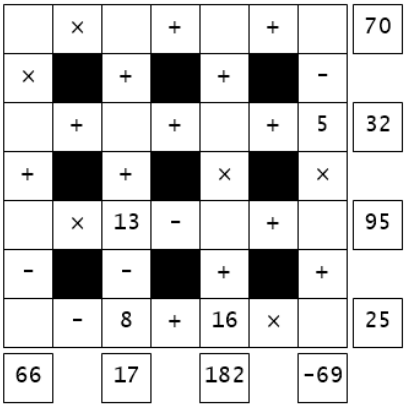

REPONSE

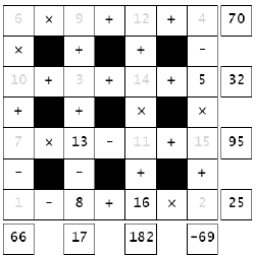

LA BLAGUE DE JOUR

La petite Élodie, 4 ans, ouvre la porte.
- Bonjour Mademoiselle, je suis Maurice Durand, représentant des aspirateurs Moulinex. Je pourrais voir ta maman ?
- Non, maman fait le tapin en ce moment.
- Glups ... Et par hasard peut-être ta grand-mère habite ici et je pourrais la voir ?
- Ben non, elle fait le tapin aussi.
- Reglups ... Est-ce que tu as une grande sœur que je pourrais voir ?
- Oui, Ingrid , elle a 12 ans. Mais elle fait le tapin avec maman et mamie.
- Rereglups ... Bon, et ton papa, je peux le voir ?
- Mais non, il est avec maman, mamie et Ingrid. Il fait le tapin avec elles.
- Glups ... Glups ... Glups ... Hé bien çà alors, je n'ai jamais vu ça. Drôle de famille... Et où ils font le tapin ?
- Ben dans le talon?... C'est dans le talon qu'on fait le tapin de Noël !!

MONSIEUR ET MADAME

Monsieur et Madame Duziel ont cinq filles. - Comment s'appellent-elles ?

Réponse : Betty, Baba, Noëlle, Candice et Sandra (Petit Papa Noël quand tu descendras du ciel, chanté avec un rhume hivernal)

LES INFOS INUTILES POUR BRILLER EN SOCIETE

- Le nom scientifique du hoquet est "myoclonie phrénoglottique".
- Dans l'antiquité romaine et jusqu'au XVIIème siècle en Europe on utilisait l'urine comme désinfectant, mais également pour se laver les dents (sous forme de bains de bouche).
- L'escargot de Bourgogne très consommé en France, n'est pas récolté en Bourgogne. La plupart de ceux qui se trouvent dans vos assiettes viennent des pays de l'Est comme la Hongrie, la Roumanie et plus particulièrement la Pologne.
- La triskaïdékaphobie est la peur du nombre 13.
- Le diamètre du Soleil diminue d'un mètre à chaque heure.
- Vous avez 100 fois plus de chances de recevoir un œuf d'autruche sur la tête que d'être attaqué par un requin.

L'HOROSCOPE DECALE

Bélier : Selon la théorie astrale, vous êtes un signe de l'enfance. Sans doute la raison pour laquelle vous resterez immature toute votre vie.

Taureau : Mois ensoleillé, plein de satisfactions, de collègues qui vous apprécient, de joies sentimentales et de réussites. Vous êtes tellement exaspérant.e qu'on vous raconterait n'importe quoi pour se débarrasser de vous.

Gémeaux : Amour : Contrairement à si vous aviez une maladie grave, quand vous êtes dans une relation amoureuse, vous êtes tout de suite en phase terminale.

Cancer : Jupiter en carré avec la Lune dans votre champ astral. Sur le plan amoureux, vous n'avez toujours pas trouvé le plan en question.

Lion : Vous réfléchissez à ce que vous voulez pour Noël. Pourquoi ne pas écrire directement sur votre liste « une boîte de chocolats premier prix » afin de vous préparer psychologiquement à vos cadeaux du jour J ?

Vierge : Vous serez rassuré(e) quand il/elle vous expliquera que ses sentiments sont toujours les mêmes. C'est vrai que c'est intéressant qu'il/elle n'en ait toujours pas.

Balance : Bientôt le Nouvel an nous prédit Pluton. Cette année, la configuration astrale vous laisse le choix entre être ivre mort.e avant minuit, vous gaver de canards maltraités devant le réveillon de Patrick Sébastien, ou faire une tentative de suicide originale. Amusez-vous bien.

Scorpion : Travail : oui, vous avez raison : le graphisme du site de pole-emploi laisse fortement à désirer. Ceci dit, les recruteurs pensent la même chose de votre C.V.

Sagittaire : Amour : très beau dans vos images mentales, plus laid dans votre lit concret.

Capricorne : Vous avez envie de finir l'année en beauté. Il est clair qu'un peu de fond de teint changerait votre vie…et l'expression des gens qui vous regardent.

Verseau : Vous devinez instinctivement qu'il faut de la finesse pour séduire la dernière personne rencontrée. Dommage que vous n'ayez pas deviné instinctivement qu'il faut de la finesse pour séduire toute personne rencontrée.

Poisson : Un signe qui précède le printemps. Pourtant, vous n'avez rien d'une fleur qui va éclore.